

# **Pneus gonflés = Sécurité**

**DOSSIER DE PRESSE**

**11 MAI 2005**

---

## Sommaire

---

*Le gonflage agit directement sur l'ensemble des performances du pneumatique et donc sur le comportement des automobiles. Aussi, le respect de la pression de gonflage recommandée constitue aujourd'hui un potentiel de progrès dans de nombreux domaines, notamment sécurité, environnement, réduction des coûts...*

	<i>page</i>
<b>PNEUS GONFLÉS :</b>	3
<b>UN ATOUT SUPPLÉMENTAIRE POUR LA SÉCURITÉ</b>	
<b>Un enjeu important de sécurité routière</b>	4
Un pneu se dégonfle naturellement, jusqu'à 70 g par mois	4
Le regonflage régulier : une lutte active contre l'insécurité routière	4
<b>10 conseils pour rouler en toute sécurité</b>	5
<b>Pneus gonflés : économie et développement durable</b>	7
Des répercussions financières encourageantes	7
<b>LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS :</b>	
<b>DES PARTENAIRES S'ENGAGENT</b>	8
Union Routière de France	9
Michelin	11
Ademe	12
Cofiroute	13
Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes et d'ouvrages à péages	15
Autoroutes du Sud de la France & Matmut	17
Conseil National des Professions de l'Automobile	18
La Prévention Routière	20
Travaux de Normalisation des Pneumatiques pour la France	22
Les Professionnels du Pneu	23

**PNEUS GONFLÉS :**

**UN ATOUT SUPPLÉMENTAIRE POUR LA SÉCURITÉ**

---

## Un enjeu important de sécurité routière

---

**En France, près d'une voiture sur deux a au moins un pneu sur les quatre dangereusement sous-gonflé. Or, le pneu est garant de la bonne tenue de route et du bon freinage du véhicule. Les conséquences sont lourdes : le pneumatique est un facteur important dans les accidents mortels sur autoroutes.**

Le pneu est le seul élément de liaison entre l'automobile et la route. Il assure à travers une surface de contact réduite une action fondamentale pour le comportement du véhicule. La pression de gonflage définit le niveau idéal d'écrasement du pneu, pour atteindre un fonctionnement optimal. C'est aux constructeurs d'automobiles que revient la charge du paramétrage du gonflage. Ils choisissent la dimension des pneumatiques pour chaque modèle et déterminent la pression de gonflage en fonction des véhicules et du comportement souhaité.

### Un pneu se dégonfle naturellement, jusqu'à 70 g par mois

Même s'il est possible de réduire ce phénomène de dégonflage naturel par le choix des pneus (avec des gommages intérieurs plus étanches), on ne peut pas échapper à la nécessité de vérifier régulièrement la pression de ses pneus. Il faut alors réajuster la pression de gonflage au niveau préconisé par les constructeurs. Il est indispensable d'effectuer cette vérification de la pression de ses pneus une fois par mois. La vérification moyenne actuelle est d'environ une fois par an !

### Le regonflage régulier : une lutte active contre l'insécurité routière

Le pneumatique est un facteur important dans les accidents mortels sur autoroutes et de plus en augmentation. En 2003, les pneus étaient directement associés à 9% des accidents mortels sur autoroutes (contre 6% en 2002). Ce pourcentage atteint 15% durant les périodes estivales, où le risque d'éclatement est plus important, à cause notamment des voitures plus chargées et de la chaleur du sol.

1998	1999	2000	2001	2002	2003
6,8 %	5,8 %	5,9 %	4,3 %	5,8 %	9,0 %

Source : ASFA / SCA

Par ailleurs, le sous-gonflage peut être directement considéré comme un facteur aggravant dans des situations de difficulté de maîtrise du véhicule (vitesse excessive, adhérence réduite, etc.). Le phénomène de l'éclatement est à ce titre saisissant : le pneu sous-gonflé s'échauffe, et à terme, se disloque ; le conducteur perd le contrôle de son véhicule et des fragments de pneus s'éparpillent, le plus communément sur autoroute.

Seules une vérification régulière des pneus et une remise à niveau de la pression permettent de lutter efficacement contre les risques liés au sous-gonflage des pneumatiques. Pour cela, il est nécessaire de responsabiliser et de familiariser les automobilistes avec le procédé, via par exemple, les auto-écoles et les stations de gonflage.

---

## 10 conseils pour rouler en toute sécurité

---

**Un mauvais gonflage augmente les distances de freinage et diminue la stabilité du véhicule. Il est un facteur important de la sécurité de l'ensemble des usagers de la route. Pour lutter contre ce risque, voici 10 conseils préventifs.**

- 1. Vérifier et ajuster la pression des pneus, une fois par mois.**  
*Un pneu se dégonfle naturellement jusqu'à 70 g par mois. Pour une meilleure sécurité, il est important de respecter les pressions recommandées par le constructeur. Elles sont indiquées sur le véhicule ou dans le manuel d'entretien. Les pressions recommandées sont applicables à des pneus « froids », c'est-à-dire lorsqu'il a parcouru moins de 3 km à vitesse réduite (en milieu urbain) ou si le véhicule est arrêté depuis plus de 2 heures.*
- 2. Faire vérifier l'ensemble « pneu-roue » par un professionnel, si l'un des pneus perd plus de 100g par mois.**  
*Dans ce cas, il y a un risque de fuite anormale, car la perte de pression d'un pneu doit être lente et régulière.*
- 3. Ne jamais dégonfler un pneu chaud.**  
*La température des pneus et donc la pression de gonflage augmentent naturellement en cours de roulage. Si on examine des pneus chauds, pour être ajustées les pressions doivent être majorées de 0,3 bar par rapport à celles préconisées à froid.*
- 4. Ne pas surgonfler les pneumatiques.**  
*Face au dégonflage régulier et naturel des pneumatiques on pourrait être tenté de surgonfler les pneus. Attention, cela réduit la surface de contact avec le sol et rigidifie les flancs : la conduite du véhicule, son confort, l'usure des pneumatiques se trouvent modifiés.*
- 5. Ne pas oublier de vérifier la pression de la roue de secours.**  
*La roue de secours n'est pas toujours accessible. Lorsque c'est possible, et lors de l'entretien du véhicule, vérifier la pression de la roue de secours Sa pression doit être égale à la pression la plus élevée recommandée pour les pneus avant et arrière du véhicule, majorée de 0,3 bar.*
- 6. S'assurer de la présence de bouchons de valve sur toutes les roues.**  
*Le bouchon de valve est un élément d'étanchéité indispensable. Il protège l'intérieur de la valve des détériorations par les salissures et favorise ainsi la facilité de regonflage des pneumatiques.*
- 7. Pour un pneu gonflé à l'azote, suivre les mêmes règles qu'avec l'air.**  
*Les mélanges de gomme sont légèrement plus étanches vis-à-vis de l'azote que de l'air. Un pneu gonflé à l'azote se dégonfle plus lentement mais nécessite aussi une surveillance régulière. Les règles et les conseils donnés pour le gonflage des pneus avec de l'air sont tous applicables.*

**8. Adapter le gonflage aux circonstances.**

*En cas de roulage sur autoroute ou à pleine charge, rechercher sur le véhicule les conseils du constructeur pour ces conditions. Appliquer à ce conseil une majoration de + 0,3 bar si les pneus sont chauds.*

**9. Pour un camping-car, être particulièrement attentif à la pression des pneus exigée.**

*Le camping-car fait l'objet d'utilisations ponctuelles dans l'année et, de plus, il est très souvent surchargé. La vérification de la pression de ses pneus est impérative après une longue immobilisation et il faut respecter les recommandations du carrossier ou du revendeur. Si la pression recommandée est supérieure à 4,7 bar s'assurer que les valves utilisées sont métalliques.*

**10. Pour un véhicule tractant une caravane, majorer la pression des pneus arrière.**

*Au niveau du véhicule, utiliser la recommandation spécifique du constructeur pour cette condition d'usage. En l'absence de recommandation, majorer la pression de base des pneus arrière de 0,4 bar. Appliquer aussi la majoration de 0,3 bar en cas de pneus chauds. Et pour la caravane, sauf préconisation particulière du constructeur adopter la pression de 3 bars, et majorer aussi de 0,3 bar en cas de pneus chauds.*

*Le gonflage régulier des pneus est aujourd'hui, insuffisamment mis en pratique par le grand public, qui ne perçoit pas toujours l'importance du rôle du pneumatique dans la tenue de route du véhicule. Conscients que le sous-gonflage des pneumatiques est un facteur de risques réel, des partenaires s'engagent au travers d'un déploiement important de stations de gonflage gratuites. Ce sont ainsi, 400 points de gonflage qui sont ouverts au public par le réseau autoroutier, et parallèlement, un travail d'information est structuré par les grandes enseignes de distribution.*

---

## Pneus gonflés : économie et développement durable

---

Le sous-gonflage augmente la résistance au roulement d'un pneumatique et donc la consommation de carburant du véhicule qu'il équipe.

Différentiel entre pression théorique et pression réelle	Résistance roulement	Consommation
0,3 bar	+ 6 %	+ 1,2 %
1,0 bar	+ 30 %	+ 6 %

*Source : Michelin*

La remise à pression correcte des pneus du parc automobile français permettrait d'économiser environ 500 000 tonnes de carburant par an (soit 2% de la consommation).

Les émissions polluantes et de CO<sub>2</sub> émises par les automobiles sont liées à la consommation de carburant. Elles sont donc accentuées par tout sous-gonflage des pneumatiques. Or, il serait possible de réduire les émissions de CO<sub>2</sub> de 1,6 million de tonnes par an avec une maintenance correcte de la pression des pneus. Le sous-gonflage provoque également une usure plus rapide de la gomme, génératrice de poussières noires.

### **Des répercussions financières encourageantes**

Le respect de la pression de gonflage recommandée par les constructeurs est une contribution forte pour diminuer les risques d'accidents. Il est aussi source d'économies liées :

- *A l'usure des pneus* : un sous-gonflage crée des usures irrégulières de la bande de roulement du pneu et accélère ainsi le vieillissement.
- *A la consommation de carburant* : en prêtant attention à la pression des pneumatiques, il est possible d'économiser jusqu'à trois semaines d'essence sur une année.

# LA SÉCURITÉ EST L'AFFAIRE DE TOUS : DES PARTENAIRES S'ENGAGENT

## **URF**

10 rue Clément Marot  
75008 - Paris  
tél : 01 40 70 05 45  
fax : 01 47 23 77 57  
www.urf.asso.fr

Contact presse : Capucine Garban  
capucine.garban@urf.asso.fr  
tél : 01 40 70 93 60

## **Michelin**

46 avenue de Breteuil  
75007 Paris  
Contact presse : Service presse  
tél : 01 45 66 22 22

## **Ademe**

Contacts presse :  
Nadège Chapelin - Elisabeth Dos Santos  
tél : 01 58 18 32 45  
n.chapelin@hbcommunication.fr

## **Cofiroute**

6 à 10 rue Troyon  
92316 Sèvres Cedex  
Contact presse : Olivier Bordry  
tél. 01 41 14 70 18

## **ASFA**

3 rue Edmond Valentin  
75007 Paris  
www.autoroutes.fr  
Contact presse : Isabelle Bergeret  
isabelle.bergeret@autoroutes.fr  
tél. 01 47 53 39 41

## **Autoroutes du Sud de la France**

Vanessa Lattès  
tél : 01 72 71 48 85

## **Mamut**

Jean-Luc Fily  
tél : 02 35 03 43 47

## **CNPA**

50 rue Rouget de Lisle  
92158 Suresnes  
www.cnpa.fr  
Contact presse : Christian Lhorte  
clhorte@cnpa.fr  
tél : 01 40 99 55 06

## **La Prévention Routière**

6 avenue Hoche  
BP 469.08  
75360 Paris cedex 08  
www.preventionroutiere.asso.fr  
Contact presse : Johanne Mathat  
j.mathat@preventionroutiere.asso.fr  
tél : 01 44 15 27 79

## **TNPF**

60 rue Auber  
94408 Vitry-sur-Seine Cedex  
www.tnspf.fr  
tnpf@wanadoo.fr  
Contact presse : Jean-Jacques Almon  
tél : 01 46 70 84 46

## **Les Professionnels du Pneu**

75 avenue Parmentier  
75011 Paris  
tél : 01 40 21 24 73  
fax : 01 40 21 24 19  
www.lesprosdupneu.com





## **Union Routière de France**

### **L'Union Routière de France : 70 ans au service de la route**

L'Union routière de France (URF), fondée en 1935, est une association qui regroupe les organismes représentatifs des usagers de l'automobile et de la route, et des professions dont les activités touchent à la construction et à la gestion des routes et autoroutes, à la construction automobile, au transport routier, à la circulation et à la sécurité routière. L'Union routière de France s'exprime donc au nom d'acteurs de l'économie nationale qui assurent environ 90% des transports de personnes et de marchandises, génèrent plus de 150 milliards d'euros de volume d'activité et procurent environ deux millions et demi d'emplois directs en France. Le rôle de l'Union Routière de France est double :

#### *- Un rôle de proposition*

L'Union routière de France a pour vocation d'être une force de proposition pour toutes les questions relatives à la route, à l'automobile et aux transports, au plan national et international à travers l'IRF (International Road Federation)

#### *- Un rôle de documentation et d'information*

L'Union routière de France rassemble et tient à jour une importante base de données d'informations concernant le secteur des transports en général et la route en particulier. Cette documentation est mise à la disposition de chacun par différents supports :

- la publication annuelle de "Faits et chiffres", recueil de statistiques des transports en France.
- le serveur Internet.
- la parution régulière de Réflexe, la lettre de l'URF
- l'organisation de conférences ayant pour objet d'explicitier les services rendus à la collectivité par les secteurs d'activité qu'elle représente, ou le résultat de réflexions de nos groupes de travail...

### **L'Union Routière de France : au service de la sécurité**

A la suite de la Seconde Guerre Mondiale, et pour remédier à l'augmentation du nombre d'accidents de voitures, l'Union routière de France, avec les sociétés d'assurances, crée en 1949 la Prévention routière. L'implication de l'URF, dans le domaine de la sécurité routière, est donc ancienne et réelle. Aujourd'hui l'URF participe à différents niveaux à l'amélioration de la sécurité sur les routes :

- Avec « Faits et chiffres », de nombreuses pages sont consacrées à la sécurité routière et mettent en évidence les progrès faits, tout en soulignant les efforts devant être poursuivis. « Réflexe », plus ponctuellement, met en avant les chiffres de la sécurité routière.

- A la demande d'adhérents ou à sa propre initiative, l'URF constitue des groupes de travail devant se pencher sur une question précise. La plus-value de ces groupes tient à leur composition. L'URF regroupe l'ensemble des acteurs de la route et peut donc traiter un thème transverse avec tous les acteurs concernés.

Ainsi l'URF et ses membres se sont penchés sur la question du développement durable en accordant une place particulière au volet « sécurité ».

Suivant la même démarche, la question du gonflage des pneus et de ses répercussions pour la sécurité routière a fait l'objet d'une étude approfondie.

#### **« De la nécessité de regonfler ses pneus »**

Lors de la réunion du Bureau exécutif de l'URF, le 2 juillet 2003, il a été décidé de constituer un groupe de réflexion pour identifier les enjeux d'un gonflage correct des pneumatiques, établir l'état des lieux de la situation en France et proposer des recommandations pour l'amélioration de ce service.

Le groupe de réflexion s'est réuni la première fois en janvier 2004 et a rendu son rapport final en juillet 2004.

Cette étude, initiée par l'Union Routière de France, a été menée avec la participation de : l'ASFA (Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes), le CCFA (Comité des Constructeurs Français d'Automobiles), Michelin, l'UFIP (Union Française des Industries Pétrolières), le CNPA (Conseil National des Professions de l'Automobile) et La Prévention Routière.

A la suite de cette étude, et en partenariat avec d'autres acteurs liés à la route tels que la DSCR (Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières), le TNP (Fédération Française des Manufacturiers de pneus), et l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), des actions ont été engagées de façon à améliorer concrètement la situation du gonflage des pneus. Elles visent soit à sensibiliser et motiver les automobilistes, soit à faciliter et optimiser l'opération de gonflage des pneus.

***Pour en savoir plus :***

*[www.urf.asso.fr](http://www.urf.asso.fr)*



## Michelin

### **Le n° 1 des pneumatiques**

Leader mondial des pneumatiques avec 20.1 % du marché en 2004, la mission du Groupe Michelin est de « contribuer à une meilleure mobilité », une mobilité plus respectueuse des Hommes (via une plus grande sécurité) et de l'environnement. Le Groupe Michelin fonde son développement sur la qualité et l'innovation. Une tradition d'innovation qui s'est illustrée notamment avec le pneu radial, le pneu vert, Pax System,... Michelin imagine déjà la mobilité de demain avec des innovations de rupture telles que Michelin Active Wheel, Michelin Tweel et Michelin Airless

*Un chiffre d'affaires 2004 de 15 688 millions d'euros* : Principales activités de Michelin, le pneumatique et les services associés (distribution, assistance à l'utilisateur, etc.) représentent 98% de son chiffre d'affaires. Les systèmes de liaison au sol, les services d'aide à la mobilité, les publications touristiques (guides, cartes et atlas) et les produits dérivés portant la marque Michelin contribuent à hauteur de 2% de son activité.

Un effectif de près de 125 000 personnes de toutes cultures dont 4000 chercheurs en Europe, aux Etats-Unis, en Asie.

*Une présence commerciale dans 170 pays* : Michelin détient une implantation industrielle mondiale : 74 sites de production dans 18 pays qui produisent chaque année 194 millions de pneumatiques et 20 millions de cartes et guides. Son centre de technologies est réparti sur 3 continents, en Amérique du Nord, Asie et Europe. Michelin consacre 4,6% de son chiffre d'affaires à l'activité Recherche et Développement (6 plantations réparties au Brésil et au Nigeria). Une présence en compétition dans toutes les disciplines : Plus de 150 titres de Champion du Monde -pilotes et constructeurs- depuis 1973.

### **Opération « Faites le plein d'air » : mode d'emploi**

Depuis 1985, date de la première opération « Faites le plein d'air », les équipes Michelin s'installent sur les aires d'autoroute et autres lieux de passage pendant les grands départs en vacances pour sensibiliser les automobilistes à l'importance de la pression des pneumatiques. Elles vérifient et ajustent gratuitement la pression des pneumatiques des automobilistes qui en font la demande et leur donnent de précieux conseils. L'intervention ne dure que 2 à 3 minutes. Equipées de nanomètres, les équipes Michelin contrôlent les pneus du véhicule, ajustent la pression en fonction du type, de la dimension et de la position des pneumatiques. En cas de problème apparent sur le pneu, les techniciens Michelin signalent et incitent le conducteur à y remédier au plus tôt. Aujourd'hui, dans la majorité des pays européens, l'opération « Faites le plein d'air » constitue l'unique source d'information sur l'état de sous gonflage des pneumatiques. Les statistiques obtenues constituent donc une aide précieuse lorsqu'il s'agit d'informer et d'alerter la population ainsi que les pouvoirs publics.

### **La « juste pression » : un facteur de sécurité, de longévité et d'économie**

Pour rouler longtemps en toute sécurité, il convient de vérifier les pressions des pneus au moins une fois par mois car celle-ci diminue avec le temps. Un pneu sous gonflé, entraîne une mauvaise répartition des pressions au sol et une modification de la surface de contact avec de graves conséquences :

- une diminution de la tenue de route (diminution de l'adhérence en virage notamment),
- une augmentation des distances de freinage sur sol mouillé,
- un risque d'éclatement plus grand,
- une durée de vie des pneumatiques plus faible,
- une consommation de carburant plus élevée (augmentation de la résistance au roulement entraînant des besoins d'énergie et de carburant plus importants).
- une diminution du rendement kilométrique (20% de sous gonflage = environ 20% de kilomètres en moins).

**ADEME**



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

## **Ademe**

### **Un rôle d'expert et de conseil**

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public à caractère industriel et commercial placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'écologie et du développement durable, de l'Énergie et de la Recherche.

L'Agence participe à la mise en oeuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public et les aides à financer des projets dans cinq domaines (la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit) et à progresser dans leurs démarches de développement durable.

L'ADEME intervient activement pour :

- *inciter à la recherche et au développement* : l'ADEME est fortement impliquée dans la conduite d'actions de recherche et de développement et finance à ce titre les organismes publics de recherche, les universités, les entreprises ou les centres techniques

- *conseiller pour aider à la décision* : l'ADEME propose des dispositifs d'aides techniques et financières pour les entreprises et les collectivités locales. En tant qu'acteur impartial, l'Agence peut les accompagner dans tous les stades d'élaboration et de conduite de projets

- *sensibiliser le grand public à la nécessité de protéger l'environnement et de maîtriser de l'énergie*

Elle s'appuie sur un effectif de 850 salariés répartis dans 3 services centraux (Angers, Paris et Valbonne), 26 délégations régionales, 3 représentations dans les territoires d'outre-mer et un bureau à Bruxelles.



## Cofiroute

### **Cofiroute, acteur de la sécurité routière**

Première société d'autoroutes signataire d'une Charte Sécurité routière avec la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières et la CNAMTS, Cofiroute place la sécurité au premier rang de ses priorités.

- *Sécurité de ses clients* : Cofiroute se doit de leur offrir une infrastructure et des installations leur permettant de conduire en toute sécurité sur son réseau d'autoroutes. En relais des actions de l'Etat, l'entreprise contribue donc à l'information et à la sensibilisation de ses clients pour prévenir les risques liés à la conduite sur autoroute et améliorer leurs comportements.

- *Sécurité de son personnel* : Cofiroute met en œuvre les moyens nécessaires à la prévention des risques professionnels, notamment lors d'intervention sur les voies sous circulation, et l'entreprise incite ses salariés à adopter un comportement exemplaire dans l'exercice de la conduite.

- *Sécurité sur les chantiers* : avec les entreprises qui réalisent les travaux de construction et d'entretien de son réseau, Cofiroute a pour ambition de garantir la sécurité du personnel sur l'ensemble de ces chantiers.

Voici quelques exemples d'actions de sensibilisation et de prévention menées par Cofiroute en direction de ces différents publics.

### **Sensibilisation des conducteurs**

- *Une alerte automatique au non-respect de la vitesse moyenne et des interdistances*. Sur l'autoroute A10, entre Paris et Orléans, un dispositif automatique alerte les conducteurs en cas de non-respect des distances de sécurité ou de vitesse moyenne excessive. Des caméras installées sur un pont identifient les véhicules. Si l'intervalle entre deux véhicules est inférieur à 2 secondes, le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule suiveur s'affiche sur un panneau lumineux, avec le message "Trop près". 13 km plus loin, d'autres caméras ré-identifient les véhicules et calculent instantanément la vitesse moyenne pratiquée sur ces 13 km. Si cette vitesse excède 130 km/h, le numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule s'affiche sur un panneau lumineux, avec le message "Trop vite". La vocation de ce système est exclusivement pédagogique, sans aucun aspect répressif.

- *Informations et conseils sur Autoroute FM*. Cofiroute a créé dès 1988 le concept de radio autoroutière. Aujourd'hui, Autoroute FM diffuse quasi quotidiennement des conseils de conduite sous la forme de chroniques ou de "flashes" dédiés. Par ailleurs, Autoroute FM relaie les actions de prévention menée par Cofiroute sur son réseau afin d'en informer le plus large public possible.

### **Information et offre de services destinées aux jeunes**

*La gratuité pour les auto-écoles*. La conduite sur autoroute doit faire partie intégrante de la formation des jeunes conducteurs, au même titre que la conduite en ville ou sur une route nationale. Le prix du péage ne doit pas être un obstacle à cet apprentissage. Aussi, Cofiroute propose depuis 2002 aux auto-écoles implantées dans les régions traversées par ses autoroutes une "Carte auto-écoles" permettant l'accès gratuit à une portion de son réseau. Près de 700 cartes sont aujourd'hui en circulation.

Cofiroute entend ainsi contribuer très concrètement à une meilleure formation des jeunes conducteurs.

*Les "classes juniors" : l'école de la sécurité.* Depuis l'an 2000, entre octobre et mars, le secteur Cofiroute Anjou-Atlantique organise deux fois par mois des "classes juniors" à destination des élèves de CM2. Les agents de Cofiroute, mais aussi les gendarmes et les pompiers, leur expliquent leur métier sous l'angle de la sécurité routière. Les élèves sensibilisés à la sécurité sont souvent de bons relais auprès de leurs parents.

*Universi-t : faciliter l'accès des étudiants à l'autoroute.* Pour permettre aux conducteurs étudiants un accès plus facile à l'autoroute et à sa sécurité, Cofiroute a lancé un abonnement spécifique au télépéage Liber-t. Avec "Universi-t", les étudiants bénéficient de remises pouvant aller jusqu'à 60% sur les tarifs de péage.

### **Sensibilisation et formation du personnel**

*Le Challenge Sécurité annuel :* Un prix est accordé chaque année à l'entité de Cofiroute ayant enregistré le plus faible nombre d'accidents et d'incidents lors d'interventions sur les voies, ainsi qu'à l'entité ayant obtenu le plus faible nombre d'accidents et d'incidents dans l'exercice de la conduite. Par ailleurs, un Challenge individuel ou par équipes permet de récompenser les meilleures innovations en matière d'organisation du travail favorisant la sécurité des clients ou des salariés.

### **Programme de prévention du risque routier**

Un programme de prévention du risque routier est en place dans l'entreprise depuis 2001. Parmi les actions engagées : analyses d'accidents, sensibilisation du personnel dès son entrée dans l'entreprise... C'est dans ce cadre également que Cofiroute a été l'une des premières entreprises en France à tester les enregistreurs de conduite ou "boîtes noires" sur une vingtaine de véhicules de fonction. Ce programme de prévention s'est traduit, entre 2004 et 2003, par une baisse de 9% de l'ensemble des accidents ou incidents de sa flotte de véhicules.

### **Un relais des actions de l'Etat**

Cofiroute appuie et accompagne les actions de prévention et de sensibilisation à la sécurité routière menées par les pouvoirs publics.

*Allumage des feux de croisement le jour.* Depuis le 31 octobre 2004, Cofiroute relaie auprès de ses clients et de son personnel la recommandation du gouvernement sur l'allumage des feux de croisement le jour, hors agglomération.

*"Je travaille pour vous, attention à moi".* En 2004 également, Cofiroute s'est associée à l'opération "Je travaille pour vous, attention à moi" lancée par le ministère de l'équipement. Cette campagne visait à rappeler aux utilisateurs de la route et de l'autoroute les dangers que courent les hommes et les femmes qui travaillent pour leur sécurité : agents autoroutiers, gendarmes, policiers, pompiers, dépanneurs, ouvriers sur les chantiers...

Cofiroute (2000 salariés) assure le financement, la construction et l'exploitation d'un réseau de 928 km d'autoroutes dans le Centre-Ouest de la France, soit environ 12 % du réseau national concédé (A10, A11, A28, A71, A81, A85). 163 km sont actuellement en cours de réalisation. Cofiroute est également chargée du bouclage de l'A86 à l'Ouest de la région parisienne. Société privée, Cofiroute a réalisé en 2004 un chiffre d'affaires de 872 millions d'euros et enregistre chaque année environ 100 millions de transactions.



ON N'A JAMAIS FINI DE VOUS RENDRE SERVICE

## **Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes et d'ouvrages à péage**

### **Sensibiliser au gonflage des pneumatiques : les sociétés d'autoroutes mobilisées depuis plusieurs années**

L'Association des Sociétés Françaises d'autoroutes et d'ouvrages à péage (l'ASFA) a pour vocation d'être un lieu d'échange, d'expériences, de réflexion, de concertation, de recherche et de promotion de politiques communes. Elle a pour principales missions la représentation et la promotion du secteur concédé à péage, la réalisation d'études, de recherches et d'enquêtes, la réalisation de politique de communication sur les thèmes d'intérêt commun, parmi lesquels la sécurité.

Les sociétés d'autoroutes mettent en effet tout en œuvre pour offrir une sécurité optimale à leurs clients. L'attention constante dont elles font preuve et les démarches qu'elles ont engagées sont parlantes : en dix ans, le taux d'accidents corporels a été divisé par deux et l'on a pu constater entre l'année 2003 et l'année 2004, une diminution de 50% du nombre de tués sur l'ensemble des réseaux.

L'ASFA adhère depuis juin dernier à la charte européenne de sécurité.

Grâce à sa conception et à ses conditions de gestion de trafic, l'autoroute est quatre fois plus sûre que les routes nationales.

**« 60% de pneus sous gonflés, faites le plein d'air ».**

### **Les actions de sensibilisation mises en place par les sociétés d'autoroutes**

Les sociétés d'autoroutes se mobilisent avant les grands départs d'été pour rappeler aux automobilistes l'importance d'un bon gonflage des pneumatiques pour leur sécurité.

Chaque été, les sociétés d'autoroutes organisent sur leurs réseaux des opérations de gonflage des pneumatiques.

Pour regonfler leurs pneus, les automobilistes disposent :

- de 350 stations services du réseau
- de 37 points de gonflage disponibles sur les aires et barrières de péage.

Ainsi, à la veille des grands départs 2004, elles ont lancé la campagne avec :

- 1500 affiches sur les barrières de péage du réseau autoroutier concédé
- plus de 27000 dépliant d'information mis à la disposition des automobilistes dans les différents points d'accueil.
- trois chroniques radios diffusées en boucle sur les radios autoroutières FM107.7

***Pour en savoir plus :***

*[www.autoroutes.fr](http://www.autoroutes.fr)*

*Cette année encore, lors des grands chassés-croisés d'été, les principales sociétés d'autoroutes (Société des Autoroutes Paris Rhin-Rhône (SAPRR), Société des Autoroutes Rhône Alpes (AREA), etc.) offriront à leurs clients des vérifications gratuites de la pression des pneus de leur véhicule. C'est le cas en particulier de l'ASF en partenariat avec la MATMUT.*



## **Autoroutes du Sud de la France & Matmut**

### **La pression des pneumatiques, un enjeu de sécurité routière**

Pour la septième année consécutive, Autoroutes du Sud de la France (ASF) et la Matmut vont développer cet été une vaste campagne d'assistance gratuite au gonflage des pneumatiques.

L'enjeu est double : la lutte contre les risques d'éclatement et d'accidents, et la préservation de l'environnement.

### **Objectif prévention**

Du 1er juillet au 28 août 2005, 7 jours sur 7 de 9 h à 19 h, 14 stations de gonflage sont mises en place sur les axes les plus fréquentés du réseau ASF. Plus de 50 personnes sont recrutées et formées par ASF pour vérifier et, le cas échéant, réajuster gratuitement la pression des pneumatiques. L'été dernier près de 126 000 automobilistes ont bénéficié de ce service.

### **Où trouver les stations de gonflage ?**

- A7 : barrière de Vienne, sens Lyon - Marseille  
barrière de Lançon-de-Provence, sens Aix – Lyon
- A9 : aire de repos de Lespignan nord, sens Montpellier - Narbonne  
barrière du Perthus, sens Espagne - Montpellier
- A54 : barrière d'Arles, Sens Marseille - Nîmes
- A61 : barrière de Toulouse sud, Sens Toulouse - Narbonne
- A20 : barrière de Gignac, Sens Brive - Toulouse
- A62 : barrière de Saint-Selve, Sens Bordeaux - Toulouse
- A64 : barrière de Sames, Sens Bayonne - Toulouse
- A10 : barrière de Virsac, Sens Bordeaux - Paris
- A11 : barrière de Corzé, Sens Angers / Le Mans
- A87 : barrière de La Roche/Yon. Sens La roche sur Yon – Angers  
barrière de Beaulieu, Sens Angers – La Roche/Yon
- A83 : barrière du Bignon, Sens Nantes - Niort



## Conseil National des Professions de l'Automobile

### **Le CNPA, l'organisation professionnelle au service des vingt métiers de l'automobile**

Première organisation professionnelle du commerce, de la réparation et des services de l'automobile en France, le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA) représente 20 métiers, de la distribution jusqu'à la fin de vie du véhicule.

Depuis plus d'un siècle, le CNPA est le représentant incontournable des professionnels de l'automobile auprès des Pouvoirs Publics et des différents acteurs de la vie économique et sociale.

### **Le secteur de la distribution et des services de l'automobile**

- *Comprend* 88 603 entreprises
- *Assure l'emploi* de 492 800 salariés et non salariés
- *Réalise un chiffre d'affaires* de 110 milliards d'euros pour le commerce et la réparation automobile et 4 milliards d'euros pour le commerce et la réparation de motocycles
- *Vend* :
  - 2 436 251 véhicules neufs et 5 322 000 millions de véhicules d'occasion VP
  - 51,9 millions de m<sup>3</sup> de super et de gazole et 18,7 millions de m<sup>3</sup> de fioul domestique
- *Entretient un parc global* :
  - de 35 144 000 véhicules automobiles dont 29 160 000 voitures particulières
  - de 2,3 millions de motocycles
- *Elimine* 1 200 000 véhicules hors d'usage
- *Forme* 72 470 jeunes pour le secteur automobile

L'Automobile rapporte annuellement environ 38 milliards d'euros en taxes spécifiques et en redevances à l'État.

### **Les missions du CNPA**

- *Défendre les intérêts* de ses adhérents auprès des pouvoirs publics, des constructeurs, des compagnies pétrolières, des assureurs...
- *Inform* ses adhérents sur toutes les évolutions des textes juridiques et sur l'actualité des métiers.
- *Conseiller ses adhérents* dans tous les domaines : social, juridique, fiscal, économique.
- *Offrir des services* aux adhérents notamment en matière de responsabilité personnelle du chef d'entreprise, de qualité, d'environnement et de ressources humaines.

### **Le CNPA, acteur de la sécurité routière**

Soucieux de promouvoir une image de professionnels responsables, le CNPA s'est investi dans un engagement fort en faveur de la sécurité routière depuis 2000, à travers l'opération « Défi Sécurité ».

Ainsi, grâce à ces campagnes nationales, 1,2 millions de véhicules ont été contrôlés gratuitement par 10 000 garages de proximité.

Il est apparu, notamment, à la lumière de ces contrôles que plus de 46 % des véhicules présentaient des anomalies au niveau de leurs pneumatiques.

En conséquence, le CNPA s'est tout naturellement associé à la campagne « Opération de gonflage » pour inciter ses adhérents à :

- *Déployer dans les stations-service une communication* rappelant le besoin de vérifier les pneumatiques au moins une fois par mois.
- *Accroître le nombre d'espaces de gonflage* chez les professionnels.
- *Favoriser l'indication de l'implantation* des bornes de gonflage.
- *Protéger mieux les bornes* de gonflage contre le vandalisme et les risques de détérioration.
- *Aider les personnes* qui n'ont pas la capacité de regonfler : personnes âgées, handicapés...
- *Mettre sur l'espace de gonflage toutes les informations* pour qu'il soit réalisé dans les meilleures conditions.
- *Inciter les centres de contrôle technique* qui vérifient chaque année en moyenne 15 millions de VO, d'afficher en salle d'accueil, un rappel sur la nécessité de gonfler régulièrement les pneumatiques, dans la mesure où il est constaté que la fonction liaison au sol/pneumatiques est la troisième déféctuosité constatée.

***Pour en savoir plus :***  
*[www.cnpa.fr](http://www.cnpa.fr)*



## La Prévention Routière

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1955, La Prévention Routière s'est donnée pour mission de réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation routière. Pour cela, elle étudie, met en oeuvre tous les moyens et encourage toutes les initiatives propres à améliorer la sécurité sur la route et à faire évoluer les comportements des usagers de la route.

Ainsi, 1 600 000 enfants ou adolescents sont formés chaque année à l'éducation routière ; 20 000 conducteurs participent à des stages de sensibilisation organisés dans le cadre du permis à points, en alternative aux poursuites ou dans le cadre de la procédure pénale.

La Prévention Routière organise également des stages de recyclage pour les conducteurs seniors volontaires.

Elle propose aux entreprises des solutions concrètes pour réduire leur risque circulation (analyse et gestion du risque routier, sensibilisation du personnel, formation des conducteurs).

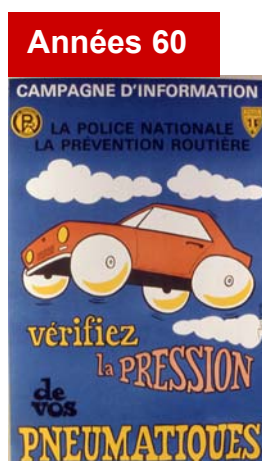
Enfin, plusieurs millions de Français sont touchés chaque année par les campagnes de communication, les dépliants et les brochures de La Prévention Routière.

220 000 adhérents et donateurs, dont 30 000 entreprises, soutiennent aujourd'hui l'action de La Prévention Routière. Les adhésions représentent 60% du budget de l'association, le reste provenant de subventions des sociétés d'assurances et des collectivités territoriales.

101 comités départementaux relaient sur le terrain les campagnes nationales et initient leurs propres actions de prévention. Chaque comité anime un réseau de bénévoles.

### Quelques exemples d'actions menées par La Prévention Routière sur le thème du pneumatique

Depuis sa création, La Prévention Routière a régulièrement mené des campagnes d'information pour rappeler la nécessité de regonfler les pneus.



Campagne d'affichage



Campagne d'affichage et dépliants



**Années 80**

**Brochure « le pneumatique »  
à destination du grand public**



**Campagne « la coccinelle »  
(brochures, affichage, opérations terrain, spots télévisés...)**

Au cours des étés 2003 et 2004, la campagne de programmes courts sur TF1 menée en partenariat avec TOTAL a notamment permis de sensibiliser le grand public sur l'importance du gonflage et du bon état général des pneumatiques, ainsi que sur leur rôle primordial dans la tenue de route et le freinage



**Pour en savoir plus :**  
[www.preventionroutiere.asso.fr](http://www.preventionroutiere.asso.fr)



## **Travaux de Normalisation des Pneumatiques pour la France** *Bridgestone ~ Continental ~ Goodyear Dunlop ~ Kleber ~ Michelin ~ Pirelli*

Les Manufacturiers de pneumatiques sont réunis au sein d'une Association Technique Européenne : l'E.T.R.T.O. (European Tyre and Rim Technical Organisation - *Organisation Technique Européenne du Pneu et de la Jante*) . L'activité principale de cette association a consisté à créer, puis à faire évoluer un système normatif adapté aux différentes gammes de pneumatiques développés pour les catégories de véhicules présents sur le marché européen. Ces standards pneumatiques garantissent à l'utilisateur, pour une dimension donnée, une interchangeabilité entre les différentes marques.

Les spécificités des différents pays (infrastructure routière, conditions climatiques, protection environnementale...) ont conduit à la création d'associations nationales regroupant les Manufacturiers présents sur ce marché territorial.

Ainsi les sociétés Bridgestone, Continental, Goodyear Dunlop, Kléber, Michelin, Pirelli, sont adhérentes, en France, du TNPF (Travaux de Normalisation des Pneumatiques pour la France). L'association est garante des bonnes pratiques de la profession. Ses principales missions :

- Veiller à l'application correcte des standards techniques
- Adapter les recommandations d'utilisation, d'entretien des pneumatiques aux conditions spécifiques du marché national
- Identifier les besoins, les attentes du marché (évolutions, nouveaux concepts...) et les communiquer à l'Association Technique Européenne (ETRTO)
- Proposer, éventuellement, des adaptations de la réglementation pour prendre en compte les évolutions et progrès techniques du pneumatique.

Dans cet esprit, le TNPF a conçu un document qui permet de répondre aux principales interrogations des usagers sur la pression des pneumatiques.

**Pour en savoir plus :**  
*[www.tnpf.fr](http://www.tnpf.fr)*



LES PROFESSIONNELS DU PNEU

## Les Professionnels du Pneu

### Le mot du Président

Notre syndicat, « Les Professionnels du Pneu », regroupe les négociants spécialistes du pneu, assurant la distribution de plus de 40% des pneus tourisme et camionnette et pratiquement la totalité des pneus à caractère professionnel : poids lourd, génie civil, manutention et agraire.

Notre profession est désormais très structurée autour de 7 enseignes représentant environ 1750 points de vente répartis sur le territoire français (26 points de vente seulement restent à des négociants indépendants), avec, pour certaines d'entre elles, des implantations dans d'autres pays d'Europe. Ces enseignes sont identifiées comme Euromaster, Eurotyre, G6 (Côté route et Profil Plus), Métifiot, Point S, Siligom, Vulco.

Le professionnalisme de nos entreprises s'appuie sur le fait que nous sommes capables de traiter le pneumatique sous tous ces aspects, des plus petits pneus tourisme aux plus gros pneus génie civil. Par ailleurs les négociants spécialistes apportent des services annexes non négligeables tels que le dépannage pour les véhicules des entreprises de transport et de travaux publics ou le suivi de parcs. Notre expérience du pneu nous permet de répondre aux attentes les plus légitimes des clients particuliers ou professionnels.

**Le Président, Yann BLARD**

### Les missions du syndicat « Les professionnels du pneu »

- *Valorisation de la profession de négociant-spécialiste en tant que véritable « Professionnels du pneu » :*

- auprès de l'administration et des pouvoirs publics,
- auprès des utilisateurs.

- *Reconnaissance d'une qualification professionnelle :*

- Certification de service Qualicert pour le négoce,
- Règlements R108 et R109 pour le rechapage,
- Filière de récupération pour la collecte,
- « livre blanc de la réparation » pour la réparation des pneus...

- *Participation aux travaux paritaires :*

- Convention collective nationale des services de l'automobile,
- Négociations paritaires de branche...

- *Représentation de la profession auprès des organisations suivantes :*

- Aliapur, AFNOR, TNP, SNCP, et autres organisations patronales,
- Des ministères, administrations...

- *Elimination des déchets :* Représentation des négociants et des collecteurs auprès des organismes agréés de récupération et de traitement des déchets (Aliapur...)

- Participation aux travaux des organismes de formation : GNFA/ANFA...

- *Dialogue avec les autres acteurs de la profession :*

- Manufacturiers (membres associés),
- Equipementiers (section spécifique).

**Pour en savoir plus :**  
[www.lesprosdupneu.com](http://www.lesprosdupneu.com)